



2026-037

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 19  
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six le 20 mars à 19h15  
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 16/03/2026

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Laetitia PRADINES,  
Sébastien GAGNE, Myriam SAGNARD, Roland SEUX, Valérie GAGNE,  
Gilles AUDRAS, Rachel MORELL, Stéphane MAURIN, Anne-Marie TORE,  
Nicolas REYMOND, Maribel VALETTE, Alexis LHOSTE, Nathalie MICHEL,  
Christian GIRARD, Violaine MIRMAND, Sophie PREYNAT, Nicolas  
PASTRE.

Secrétaire de séance : Sophie PREYNAT

**OBJET : CREATION DE POSTES D'ADJOINTS**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;  
Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés  
à siéger ;  
Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du  
conseil municipal ;  
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 5 (cinq)  
adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création de 5 (cinq) postes d'adjoints au Maire.

Fait et délibéré le 20/03/2026  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,  
Franck PAILLON

